

La lutte contre le tabac n'est pas une priorité politique

LE RÉSUMÉ

Le tabacologue Luk Joossens regrette la **perméabilité des politiques face au lobbying** des fabricants de tabac.

Il propose d'agir sur quatre plans: le **prix**, la **publicité**, les **paquets neutres** et le **tabagisme passif**.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Luk Joossens est un expert mondialement reconnu pour ses compétences en matière de lutte contre le tabac. Une croisade qu'il a entamée en 1977 au sein du Crioc et par la suite au sein de la Fondation contre le Cancer. Pour marquer son prochain départ à la retraite, la Fondation organise ce mercredi une séance académique où Luk Joossens viendra présenter son dernier livre «De tabakslobby in België» (éditions EPO). Un ouvrage où il dénonce notamment la mollesse du pouvoir politique face à la pression des fabricants.

Il se félicite néanmoins du chemin parcouru. «En 40 ans, la proportion de fumeurs quotidiens en Belgique est passée de 40% à 18%. Mais il reste encore des progrès à faire.» Il explique où il faudra placer les priorités.

► **La consommation de tabac en Belgique ne baisse presque plus: pourquoi?** Pour Luk Joossens, la réponse est simple: «Depuis Rudy Demotte (2003-2007) et si l'on excepte la directive européenne anti-tabac de 2014, plus aucune mesure n'a été prise au niveau national. Or sans nouvelle mesure, les choses n'avancent pas.» À cela s'ajoute que le tabac en Belgique est relativement bon marché. «Surtout le tabac roulé», précise-t-il. «Un paquet revient à environ 2 euros. Seul le Luxembourg est meilleur marché. Quant au paquet de cigarettes, son prix oscille entre 6 et 7 euros, alors qu'au Royaume-Uni, il est à 13 euros.»

► **Comment cibler les adolescents?** L'enjeu de la lutte anti-tabac, c'est de ralentir l'entrée dans le circuit de nouveaux fumeurs. On ne

s'étonnera pas, dès lors, que les adolescents soient la première cible à la fois des cigarettiers et des acteurs de la prévention. «Les adolescents sont très perméables à la société dans laquelle ils vivent. Si les campagnes de prévention et de sensibilisation ne les émeuvent guère, ils sont en revanche très réceptifs à la publicité. C'est là qu'il faut agir. Entre 1990 et 1998, on a eu un doublement du nombre de jeunes fumeurs de moins de 18 ans. Depuis 1999 et l'interdiction de la publicité, leur nombre a baissé de 60%.»

► **Quelles mesures prendre?** Luk Joossens propose d'agir sur quatre plans. Premièrement, continuer d'augmenter le prix. Deuxièmement, interdire la publicité dans les points de vente. Troisièmement, généraliser les paquets neutres (comme cela se fait déjà dans bon nombre de pays). Quatrièmement enfin, interdire la cigarette en voiture en présence de mineurs.

► **Faire payer le patient?** Joossens ne partage pas une approche aussi radicale. «Ceux qui meurent aujourd'hui de la cigarette ont commencé à une époque où les dangers du tabac étaient peu connus.»

► **Interdire le tabac en rue?** Là aussi, Luk Joossens invite à la prudence. «Une telle mesure est moins une question de santé publique qu'une question d'acceptation du tabac dans la société. On ne peut pas aller contre la volonté des gens.»

► **Les politiques sont-ils suffisamment impliqués?** Luk Joossens observe une certaine perméabilité des politiques face au lobbying des fabricants de tabac. «La lutte contre le tabac a rarement été traitée comme une question prioritaire et les politiques se laissent souvent influencer par des études bidon avancées par l'industrie.» Et le tabacologue de rappeler la polémique autour de l'interdiction du tabac dans les cafés. «On nous avait prédit un désastre économique avec 3.000 à 4.000 fermetures de cafés. Or il ne s'est rien passé de tout cela. Même chose pour le tabagisme passif où le secteur minimise le phéno-

mène, alors que nous avons établi un lien de cause à effet avec les maladies cardiovasculaires.»

«Les adolescents sont très réceptifs à la publicité.»

LUK JOOSSENS

FONDATION CONTRE LE CANCER

LIBRAIRES

NON À L'EMBALLAGE NEUTRE

La Commission de la Santé publique de la Chambre a examiné hier plusieurs propositions de loi anti-tabac, notamment l'instauration du paquet neutre. Selon la directive européenne antitabac, transposée en droit belge au printemps, les paquets de cigarettes doivent comporter des avertissements sanitaires sur **65% de la face avant et arrière** des paquets. Mais elle autorise, sous conditions, les Etats membres à prendre des mesures plus strictes. Ce qui énerve au plus haut point **Prodipresse**, l'association des libraires, qui s'inquiète d'initiatives parlementaires comme le paquet neutre, sans marque. Prodipresse rappelle que ses membres tirent **jusqu'à un tiers de leurs revenus du tabac** et qu'une centaine de points de vente ferment chaque année en raison notamment de la baisse des ventes de journaux. Selon eux, le paquet neutre risque de **déclencher une guerre des prix** ce qui va impacter leurs marges. Ils craignent aussi que cela **renforce le marché illégal** entraînant une perte de leurs revenus mais aussi une perte de rentrées fiscales pour l'Etat. Les libraires plaident dès lors pour une politique plus préventive car, disent-ils, «quand un consommateur entre dans un de nos magasins, il a déjà choisi de fumer.»

J.-F. S.